Allocution du Colonel Lavigne

Anc . comb. Lourdes valmont

Madame la sous préfète, madame la député, madame le maire, messieurs et mesdames du conseil départemental, mesdames et messieurs les élus, autorités civiles militaires et religieuses, frères d'armes, jeunes rugbymen et éducateurs du Pays de Lourdes XV, élèves de l'école primaire d'Anclade et du collège de Sarsan et vous tous qui êtes présent à cette cérémonie du souvenir, bonjour.

Le 11 novembre 1918, à 5 heures 15 du matin, dans un wagon des chemins de fer à Rethondes, l'armistice est signé entre les différents pays en guerre depuis août 1914. A 11 heures du matin, les clairons, sur un front de 800 kilomètres, sonnent la fin des combats. 9 750 000 militaires de toutes les nations participant à ce conflit sont morts.

Depuis le décès en 2008, du dernier « poilu » français, cette date est devenue le jour de l'hommage aux Morts de toutes les guerres et conflits auxquelles la France a participé.

Cette année la France commémore en particulier le 100° anniversaire des combats de Vimy, du Chemin des Dames et de Passchendaele, pendant la 1° guerre mondiale, combats qui feront en quelques mois 820000 morts parmi tous les combattants de tous les camps (français, allemands, britanniques, australiens, canadiens, néo-zélandais).

L'année 1917, est l'année des échecs dans les tentatives de percée du front, de l'usure morale des combattants et de l'arrière, de l'usure des moyens économiques et industriels. Mais les hommes, blessés moralement et dans leur chair tiennent.

L'année 1917, est aussi l'année de l'espoir et de l'entrée en guerre des Américains qui apportent des renforts humains, financiers et matériels. C'est l'année des engagements des premiers chars d'assaut français.

L'année 1917, est l'arrivée en France d'un homme réaliste, tenace, courageux qui galvanisera les armées et le peuple de France par son engagement total dans le conflit : Clémenceau appelé « le tigre » par les poilus. Il prononcera ces mots : « ni trahison ni demi trahison : la guerre rien que la guerre ».

2017 est aussi le 72° anniversaire de la fin de la 2° guerre mondiale (1939-1945) qui fera 570000 morts civils et soldats français.

2017 est le 63° anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine (1946-1954) qui fera 60000 morts français.

2017 est le 55° anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie (1954-1962) qui fera 30000 morts français.

Cette année, 2 soldats français sont morts au combat en opération extérieure.

Cette année, 2 personnes sont mortes assassinées à Marseille victimes innocentes de la barbarie djihadiste.

La guerre est toujours présente. Elle est chez nous, dans nos villes et nos villages. Sournoise, sanglante, cruelle, sans alarme. Elle tue des hommes, des femmes, des enfants de façon aveugle dans

la rue, dans les lieux de vie qu'ils soient festifs, religieux, symboliques. Le combat n'est, malheureusement, pas terminé.

Anciens combattants, associations patriotiques consacrons nos dernières forces pour transmettre aux jeunes ici présents, jeunes qui sont vos enfants, petits enfants, arrières petits enfants, les valeurs héritées de nos pères : Liberté, égalité, fraternité, valeurs inscrites sur les frontons des mairies, valeurs portées par le bleu, blanc, rouge du drapeau qui nous rassemble dans les combats, valeurs clamées dans la « Marseillaise » entonnée dans les assauts et les crises dramatiques pour se donner du courage.

Vous les jeunes, accompagnez, dès aujourd'hui, les Anciens dans leur combat pour garder en mémoire les victimes des guerres que notre nation a du mener et demain, soyez les dignes héritiers des valeurs de notre nation. Devant ce monument aux Morts qui vous appartient, recueillez-vous, préparez la relève et honorez les noms gravés dans la pierre, noms des soldats « Morts pour la France » dont le profond souhait était de vous donner en héritage un pays libre en paix. Ils se battaient en espérant que leur guerre soit la dernière, la « der des der ». Ajoutez votre pierre pour la construction de la paix et devenez les « sentinelles de la paix ».

Devant vous le monument aux Morts, encadré par les drapeaux des associations patriotiques et par un piquet d'honneur du 1° ou 35° régiment de hussards d'artillerie parachutiste, représente le sacrifice :

- De tous les hommes et les femmes qui ont donné leur vie hier et aujourd'hui sous les plis du drapeau français ;

- De tous les soldats, hommes et femmes de la France métropolitaine, de la France d'outre mer, d'Afrique, d'Indochine, harkis qui se sont battus pour le rayonnement et la grandeur de notre pays ;

- De toutes les victimes civiles françaises de toutes les guerres ;

- Il est aussi le reflet des larmes et de la douleur des familles endeuillées (veuves, orphelins, parents, frères et sœurs).

Jeunes hommes et jeunes filles, vous allez participer à une cérémonie patriotique, cérémonie du souvenir, mais aussi cérémonie qui vous engage à servir et honorer votre patrie la France, avec pour chacun, ses idées, ses moyens, ses capacités mis au service de tous les français.

Pendant les dépôts de gerbe et la minute de silence soyez digne. Redressez- vous avec fierté et découvrez- vous la tête pour saluer les victimes de toutes les guerres. Chantez de toutes vos forces et avec respect la « Marseillaise ».

Avec la protection et sous la garde des morts dont les noms sont inscrits sur le monument aux Morts, l'Etat représenté par madame la sous préfète, les élus, les anciens combattants et les associations patriotiques, la population ici présente vous regardent et vous transmettent l'héritage républicain de notre nation la France.